

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le

28 AVR. 2023

ID : 081-268102589-20230419-DELIB_09_2023-DE

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 avril 2023

Nombre de membres

En exercice 13

Présents 9

Votants 12

Date de convocation :

13/04/2023

Date d'affichage :

13/04/2023

Numéro :

09/2023

Le 19 avril 2023, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Vice-Président.

Présents : Bernard DELBRUEL – Bruno BARDES – Nelly FACCA – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Françoise DAVIOT – Pierrette RAMON – Josiane GALY – Rose LUGAN – Nathalie JALBY.

Absents excusés représentés : Elisabeth CLAVERIE (B.DELBRUEL) – Françoise CHINCHOLLE (N.FACCA) – Pierre CANAC (B.BARDES)

Absentes excusées non représentées : Guy INTRAN

Secrétaire de séance : Pierrette RAMON

MODIFICATION DES TARIFS PRESTATIONS INVITES FOURNIES PAR L'EHPAD

Les prestations fournies par l'EHPAD sont facturées depuis le 1er janvier 2018 selon les tarifs suivants :

Prestations	Montant
Accueil journée (repas midi + goûter + animations)	19.00 €
Accueil ½ journée - après-midi (goûter + animation)	6.00 €
Boisson	1.00 €
Chambre d'hôte + petit déjeuner	39.00 €
Repas visiteur	8.00 €
Repas visiteur dimanches et jours fériés	12.00 €
Repas visiteur jour de fête (Noël, 1 ^{er} de l'an)	16.00 €

Compte-tenu de l'accroissement des prix de l'alimentation et de la qualité des repas servis les dimanches et jours fériés, il vous est proposé d'augmenter les tarifs des repas servis aux invités.

Il vous est proposé de porter le prix :

- du repas visiteur à 10 €,
- du repas visiteur dimanches et jours fériés à 14 €,
- du repas visiteur jour de fête (Noël, 1^{er} de l'an) à 18 €,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Vu la délibération du CCAS du 13 décembre 2017,
- Considérant que les tarifs des prestations n'ont pas été augmentés depuis janvier 2018,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de fixer, pour les prestations fournies par l'EHPAD indiquées ci-dessous les tarifs suivants :

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le 28 AVR. 2023
ID : 081-268102589-20230419-DELIB_09_2023-DE

Prestations	
Accueil journée (repas midi + goûter + animations)	
Accueil ½ journée - après-midi (goûter + animation)	
Boisson	1.00 €
Chambre d'hôte + petit déjeuner	39.00 €
Repas visiteur	10.00 €
Repas visiteur dimanches et jours fériés	14.00 €
Repas visiteur jour de fête (Noël, 1 ^{er} de l'an)	18.00 €

PRECISE que ces tarifs seront applicables à partir du 1er mai 2023.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

La Présidente,
Elisabeth CLAVERIE



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication